

MISE A JOUR 05/03/2024

2024

REGLEMENT SPORTIF



Comité d'Organisation Jeux des Iles

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

1 – PARTICIPANTS

Féminines nées en 2008, 2009, 2010 et 2011 pour les Jeux des Îles

Féminines nées en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 pour la Coupe des Îles

2 – TYPE DE PARTICIPATION

Deux concours distincts sont proposés :

- Jeux des Îles
- Coupe des Îles (uniquement en individuelle)

Chaque délégation peut inscrire une équipe en concours Jeux des Îles et jusqu'à 4 individuelles en Coupe des Îles.

Une gymnaste ne peut concourir que dans un seul concours

Concours Jeux des Îles :

La participation pourra être individuelle et par équipe.

La participation par équipe sera d'un minimum de 2 gymnastes et un maximum de 4 [format 4/3/2].

Cependant, afin de permettre le classement individuel, toutes les gymnastes exécutent les 4 appareils.

Concours Coupe des Îles :

L'île organisatrice pourra engager des gymnastes en individuelle sur le concours Coupes des Îles au-delà de 4, jusqu'à compléter le plateau (24 individuelles maximum pour la Coupe des Îles).

3 – COMPOSITION DE LA DELEGATION

1 à 4 féminines (Jeux des Îles)

1 à 4 féminines (Coupe des Îles)

+ 2 techniciens + 1 juge de niveau international ou national (formé et diplômé sur code FIG)

4 – REGLEMENT TECHNIQUE

Concours JEUX DES ÎLES : Programme 1

Le règlement technique est conforme au règlement établi par la F.I.G. pour la catégorie. Le code de de pointage de la F.I.G s'appliquera.

La compétition se déroulera sur quatre demi-journées (calendrier avant le 15 avril)

Concours COUPE DES ÎLES : Programme 2

Le règlement technique est conforme au programme PERFORMANCE de la Fédération Française de Gymnastique sans bonifications (les valeurs d'éléments sont identiques au Code FIG, aux barres 3 éléments sont ajoutés** – voir programme joint).

Le code de pointage de la F.I.G s'appliquera.

La compétition se déroulera sur deux demi-journées.

5 – AGRES POUR LA COMPETITION

Saut – Asymétriques – Poutre – Sol

Tous les agrès devront dûment être homologués par la FIG

6 – MODALITES DE COMPETITION

- La compétition se fera par rotations de chaque équipe sur chaque agrès
- Les résultats de la compétition JEUX DES ILES détermineront le classement individuel et le classement par équipe qui compteront dans le classement des îles.
- Les résultats de la compétition COUPE DES ILES détermineront un classement individuel mais ne compteront pas dans le classement des îles.

7 – TYPE DE CLASSEMENT

On effectuera trois types de classement pour le concours JEUX DES ÎLES

A – Classement individuel JEUX DES ILES : la somme des notes obtenues par les gymnastes dans chacun des quatre agrès déterminera le classement individuel.

Une médaille sera attribuée aux trois premières classées.

B – Classement par équipe JEUX DES ILES : le classement par équipe s'établira en tenant compte des deux meilleures notes dans chacun des quatre agrès féminins. Un trophée sera attribué aux trois premières équipes, accompagné de médailles pour les gymnastes.

C – Classement individuel par agrès JEUX DES ILES : sur un total de six gymnastes, seules seront classées deux gymnastes par îles. Une médaille sera attribuée aux trois premières classées, dans chaque agrès.

On effectuera un type de classement pour le concours COUPE DES ÎLES

A – Classement individuel COUPE DES ILES : la somme des notes obtenues par les gymnastes dans chacun des quatre agrès déterminera le classement individuel.

Une médaille sera attribuée aux trois premières classées.

8 – COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé d'un juge de chaque délégation, si le nombre de juges engagés par les délégations est suffisant. Dans le cas contraire le jury sera complété par des juges mis à disposition par le COL.
Le nombre de juges par agrès sera, au minimum, de 2.

Pour la compétition les juges devront être :

Pour les juges étrangers, de niveau international ou national formés et diplômés sur code FIG.

Pour les juges français, de niveau international ou national formés et diplômés sur code FIG, ou Niveau 5 / 4 (ou 3 formés sur code FIG et PERFORMANCE FFG)

9 – ENTRAÎNEMENT(S) OFFICIEL(S)

Ils se dérouleront le jour précédent la compétition, le matin et/ou l'après-midi.

Le Comité Organisateur devra faire figurer, dans les documents, la répartition des horaires d'entraînement pour chaque délégation.

10 – ORDRE DE COMPETITION

L'ordre d'intervention des équipes se déterminera par tirage au sort, le jour précédent la compétition, pendant la réunion technique.

11 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION (calendrier à venir)

1^{ère} journée, entraînement officiel

2^{ème} journée : compétition individuelle et équipe JEUX DES ILES (et COUPE DES ILES)

3^{ème} journée, entraînement officiel JEUX DES ILES

4^{ème} journée, finales par agrès GAF – JEUX DES ILES

12 – POINTS POUR L’EVALUATION DES JEUX :

Il sera additionné les points obtenus dans le classement général JEUX DES ILES avec ceux du classement par équipes JEUX DES ILES.

13 – OBLIGATIONS :

- salle adaptée pour l’emplacement des 4 agrès féminins
- salle de réunion technique et juges
- salle annexe (si possible)
- ordinateur et imprimante

Salle de compétition

- tous les agrès avec les tapis de sol réglementaires
- magnésie
- sono + speaker
- responsable de défilé
- responsable de salle
- un secrétaire par table
- podium
- fruits et eau pour les gymnastes

14 – PROTOCOLE

Au début de la rencontre, on appliquera le protocole établi par la FIG pour les compétitions sans retransmission télévisée, par rapport aux échauffements et à la présentation des équipes.

A la fin de la compétition, on appliquera, obligatoirement, le protocole établi par le COJI pour les cérémonies de remise des trophées, lesquelles devront être coordonnées, conjointement, par le Délégué Technique du COJI et le responsable du COL.

15 - DISCIPLINE

Les lieux d’hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle porte atteinte à l’intégrité physique des athlètes.